

Infos. Village

Sommaire

Conseil municipal du 12/10/2010

- Travaux de voirie : Mission confiée au CAUE
- Gestion du personnel : Suppression d'un poste permanent et mise à jour du tableau des effectifs
- Budget communal : Décision modificative N° 2

Informations diverses

- Inscription sur les listes électorales
- Association foncière de remembrement
- Lire à Villeparois
- Ça marche
- Une petite info.
- Gymnastique pour tous
- Formations informatique
- Point travaux
- Bravo Laetitia



Mairie : 7 Rue de Prételon
70 000 Villeparois

Horaires d'ouverture :
Le mardi et le jeudi
de 18 à 19 heures

☎ 03.84.75.29.28 ou
06.75.79.43.20

e-mail :

mairie.villeparois@wanadoo.fr

Site Internet

<http://www.villeparois.fr>

Conseil municipal du 12 octobre 2010 Principales décisions

Travaux de voirie : Mission confiée au CAUE



Sortie à la mine du 10/10/2010

Par délibération du 16/09/2009, le conseil municipal a souhaité l'adhésion de la commune au CAUE, en vue d'obtenir une assistance technique à la réalisation d'aménagement de voiries et d'espaces publics dans les prochains mois.

L'objectif est dans un premier temps, d'élaborer, avec les conseils de professionnels en urbanisme, un schéma d'aménagement des rues de la Pie du chêne et de Fanican, cohérent avec le reste du village, respectueux de l'environnement paysager et prenant en compte les problèmes de circulation, de partage de l'espace public, de sécurité, d'accessibilité, etc.

Cette démarche nous permettra de poursuivre notre réflexion engagée depuis plusieurs années sur la qualité environnementale de notre village.

Cette étape est également indispensable pour confier à un maître d'œuvre une mission précise, répondant à nos attentes et celles de nos concitoyens.

La proposition d'assistance technique et de conseil, élaborée par M Philippe VIEUXMAIRE, architecte et membre du CAUE, a été validée par le conseil municipal.

Le coût de cette pré-étude est fixé à 2 100 €. Elle sera si besoin complétée par des interventions

ponctuelles pendant la phase d'élaboration du projet et des travaux.

Une convention sera signée avec le CAUE.

Gestion du personnel communal : Suppression d'un poste – Mise à jour du tableau des effectifs.

Dans les collectivités locales, la création ou la suppression des postes de travail relève de l'assemblée délibérante. L'embauche, la gestion des contrats de travail est ensuite l'affaire de l'exécutif et donc du Maire ou de son délégué dans les communes.

Depuis le départ en retraite de Mme Colette Martins, la situation des postes de travail de la commune n'avait pas été revue. C'est pourquoi le Conseil a ouvert le 16 septembre 2010 un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe adapté aux compétences de notre secrétaire de mairie actuelle, supprimé le 12/10/2010 le poste d'adjoint administratif principal, anciennement occupé par Mme Colette Martins, puis validé le nouveau tableau des effectifs. Cette suppression de poste a été réalisée après avis favorable du comité technique paritaire du 30 septembre 2010.

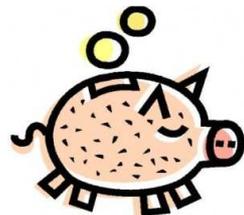
Commune de Villeparois Tableau des effectifs à compter du 01/10/2010

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	1 poste à 15h00
Cadre d'emplois des adjoints techniques	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1 poste à 0.55 h 1 poste à 20h00



Budget communal : décision modificative N°2

La commune a souscrit en 2005 auprès de DEXIA un emprunt de 58 250.20 € en vue de réaliser des travaux d'aménagements esthétiques des réseaux électriques et de télécommunication.



Cet emprunt comprenait deux périodes, l'une au taux fixe de 3.5% qui s'achevait au 1^{er} juillet 2010, suivie d'une seconde période à taux variable.

Le contrat prévoit que, sauf décision contraire de la commune, cette seconde période sera indexée sur l'EURIBOR 3 mois et un amortissement trimestriel. Cette transition n'ayant pas été budgétisée, le conseil municipal a donc décidé d'inscrire au budget l'échéance du 1^{er} octobre 2010. Cette modification sera financée par une réduction des dépenses imprévues et des crédits affectés à la protection contre les inondations

Par délibération du 16/09/2010, le conseil municipal a inscrit au budget communal des crédits en vue de faire évoluer les logiciels utilisés par le secrétariat de mairie pour la gestion de la comptabilité, de l'état civil, de la facturation, etc. (Logiciel MAGNUS).

Il s'avère que l'ordinateur sur lequel sont installés ces logiciels n'est plus assez performant. Cette information nous a été confirmée par les services informatiques du département et par un installateur local.

Le conseil a donc décidé d'inscrire des crédits pour le remplacement de ce matériel au compte 2183 et de réduire ceux inscrits initialement au compte 21578, qui ne seront pas consommés en totalité.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts
FONCTIONNEMENT				
D 022 Dépenses imprévues fonctionnement	122.00 €			
Total D 011 : Dépenses imprévues fonctionnement	122.00 €			
D 66111 Intérêts réglés à l'échéance		122.00 €		
Total D 66 : Charges financières		122.00 €		
Total	122.00 €	122.00 €		
INVESTISSEMENTS				
D 1641 Emprunts en euros		812.00 €		
Total D 16 : Remboursement d'emprunt		812.00 €		
D 2315-554 Protection contre les inondations	812.00 €			
Total D 23 : Immobilisations en cours	812.00 €			
D 2183 Matériel de bureau & Informatique		1 500.00 €		
D21578 Autres matériels & outillages	1 500.00 €			
Total D 21 : Immobilisations corporelles	1 500.00 €	1 500.00 €		
Total	2 312.00 €	2 312.00 €		
Total général	2 434.00 €	2 434.00 €		

Inscription sur les listes électorales

N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire sur les listes électorales. **Après le 31 décembre ce sera trop tard.**

Présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les conditions d'inscription sont détaillées sur notre site internet, rubrique «Au tableau d'affichage / spécial élections». Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription.

Informations diverses

Association foncière de remembrement.

Réuni le 12 octobre 2010, le nouveau bureau de l'association foncière de remembrement a élu ses président, vice président et secrétaire.

Nouvelle composition du bureau:

- M. Jean BERSOT; Président,
- Mme Claudine BRUGGER Vice présidente
- M. Pascal FRERES Secrétaire
- M. Jean François MILLOT
- M. Pierre MASSON
- M. Michel SONNET
- Le Maire de la Commune
- Un représentant de la Direction Départementale des territoires (DDT)

Le bureau se réunira de nouveau au début de l'année 2011 pour voter le compte administratif, le budget et fixer la date de l'assemblée générale des propriétaires qui doit voter les statuts avant le 06/052011.

A l'ordre du jour de cette réunion figurait également l'approbation du rôle 2010 de la taxe de remembrement. Le montant de la taxe reste inchangé.





LIRE A VILLEPAROIS



Nous vous rappelons que la bibliothèque sera ouverte, comme tous les premiers samedis du mois, **de 10H à 12H. le 6 novembre**, pour tous les adhérents à l'Association « Mon Village ».

En outre, les livres pourront désormais aussi être retirés pendant les permanences de la secrétaire et des élus, c'est-à-dire, le lundi de 7 heures à 12 heures, le mardi et jeudi de 14 heures à 19 heures. Nous espérons que cet élargissement des horaires ouvrira la possibilité de venir, à ceux qui avaient des empêchements le samedi.

Ça marche !



Nous prévoyons une sortie aux Mille Etangs le dimanche 14 novembre, rendez-vous à 9H devant la Mairie. Nous ferons le circuit d'Ecromagny, s'il fait beau, sinon, la sortie sera reportée au dimanche suivant. Ce circuit est facile, il fait environ 2H30, nous serons donc de retour vers 12H, 12H30. Je donnerai plus de précisions aux inscrits par téléphone ou sur ma messagerie. Donc inscrivez-vous, en téléphonant au **03.84.75.71.74**, en me laissant un mot dans ma boîte aux lettres au 4 Rue des Sources, ou par mail à babette.marchal@orange.fr.

A bientôt. E. Marchal.



Une petite info : peut-être avez-vous vu des bénévoles poussant un fauteuil roulant dans les rues de notre village ; le groupe « ça marche » a commencé à sortir un peu Madame Gérard atteinte d'une maladie très invalidante. Elle réside depuis longtemps à Villeparois mais beaucoup d'entre vous ne l'ont jamais vue, puisqu'elle ne sort pratiquement

pas de chez elle. Nous avons pensé que nous pourrions la réintégrer dans notre communauté, elle a apprécié, au vide-grenier, que des personnes viennent spontanément la saluer. Actuellement, nous sommes trois dames à participer à cette initiative qui n'est pas réservée qu'aux femmes. Si nous voulons continuer ces sorties au rythme d'une fois par mois, plus les activités lucratives, il faudrait que des volontaires acceptent de donner une heure de temps en temps, au moment qui leur convient, pour venir nous aider.

Nous comptons sur vous, pour que Madame Gérard puisse redevenir une citoyenne du village au même titre que n'importe qui. D'avance, merci pour elle. Laissez vos coordonnées à la Mairie, précisez le jour et l'heure qui vous convient, Elisabeth Marchal aura l'initiative d'organiser les sorties au fur et à mesure, et vous en informera.

Des activités sportives pour les seniors - Gymnastique pour tous

La réunion d'information du 8 octobre 2010, n'a pas eu un très grand succès. La démarche de l'association "Profession Sport", est pourtant très intéressante. Elle propose d'organiser chaque semaine une séance de gymnastique douce animée, par un professionnel. L'intervention des animateurs est totalement gratuite. L'objectif initial était de s'adresser plutôt aux seniors, mais la participation de plus jeunes n'est pas interdite.

Pour que cette activité fonctionne, il faudrait constituer un groupe de sept à dix personnes sur les communes de Villeparois et Coulevon.

On n'en est pas très loin.

Si vous êtes intéressé, signalez-vous au secrétariat de mairie ou par mail en nous précisant les créneaux horaires qui vous conviendraient le mieux.

Relance

Formations informatiques

Là aussi nous avons un peu de mal à constituer un groupe suffisant pour organiser cette activité. Nous vous rappelons que ces formations hebdomadaires sont proposées par la société MEDIA PC.

Le coût est de 14,50 € par séance de deux heures **La Commune par le biais de son CCAS participera pour moitié**. Tout le matériel est mis à disposition par la société de formation.

Si vous êtes un tant soit peu intéressé contactez la mairie, précisez-nous vos créneaux horaires et indiquez-nous si d'autres choses constituent un frein à votre inscription (Le prix par exemple)



Le point sur les travaux en cours

Entretien du réseau d'eau potable



Notre agent d'entretien a procédé ces dernières semaines au nettoyage et à la désinfection du réservoir d'eau potable. C'est une opération assez délicate mais indispensable pour maintenir une eau de qualité. Des purges ont également été réalisées sur le réseau ainsi que le nettoyage de filtres au niveau des réducteurs de pression des rues de la Pie du Chêne et de Fanican.

Ces interventions ont peut-être causés quelques petits problèmes sur la distribution (Présence d'air dans les canalisations) Merci de votre compréhension...

Nous vous rappelons que les résultats d'analyse sont en permanence affichés à la porte de la mairie et disponibles sur notre site Internet. **Aucun problème pour l'instant.**

Le relevé des compteurs sera réalisé fin novembre. Il est impératif que votre compteur et votre branchement soit vérifié au moins une fois par an. Merci de faciliter l'accès à notre agent d'entretien si votre compteur est situé à l'intérieur de votre habitation.

Dès que nous serons financièrement en mesure de le faire, nous reprendrons notre politique de déplacement des compteurs sur le domaine public en limite de propriété. Ce sera le cas pour la rue de la Pie du Chêne, avant les travaux d'aménagement de la voirie.



Renforcement de la défense incendie

Vous avez peut-être constaté que le poteau d'incendie situé entre Villeparois et Coulevon est enfin remplacé.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PIACENTINI pour un montant de 5 515.35 € TTC.

Le financement est assuré par une participation du budget communal, par un fond de concours de la commune de Coulevon et par une subvention du département.

Aménagement d'un espace vert rue des Chailles et prolongement du chemin piéton du Beuillot

C'est avec l'aide de nos retraités, François MATRANGA et Dominique RIGOLLOT, que notre agent d'entretien poursuit l'aménagement de l'espace vert communal situé rue des Chailles. Après la rénovation d'un mur de soutènement en pierres sèches, c'est le temps des palissades en rondins de bois traités. L'objectif est de prolonger le chemin piéton du Beuillot qui prend sa naissance rue de Fanican, longe le petit bois situé au dessus du quartier de la Pie du Chêne et rejoint la rue des Chailles vers la borne incendie et le parking. C'est un endroit très agréable qui domine la plaine d'Epenoux-Auxon et qui sera agrémenté par quelques plantations et sans doute quelques bancs.



Félicitation à Laetitia BRUNELLA

On connaît sa modestie et celle de ses parents, mais le petit article paru dans la presse n'a pas échappé aux habitants de notre village qui se rappellent du brillant parcours de cette jeune fille de Villeparois et de son engagement au service des autres.

Bravo **Laetitia!!!**

KARATE • Championnat du monde

L'or pour Laetitia Brunella

Pompier professionnel, elle est licenciée au club de Vesoul.

Licenciée au club de karaté de Vesoul, Laetitia Brunella, ceinture noire 2^e dan, vient de remporter le double titre de championne du monde katas et combats militaires.

Cette compétition, qui s'est déroulée sur une semaine en Corée (Séoul), rassemblait les meilleures équipes nationales de pompiers.

Laetitia, pompier professionnel à Paris depuis quatre ans, représentait la France

avec d'autres camarades des diverses casernes. Elle a commencé le karaté à l'âge de 7 ans, au club de Vesoul, où elle est toujours licenciée, même si son emploi du temps professionnel ne lui permet pas de venir s'entraîner souvent.

Cette jeune fille de 25 ans a déjà un palmarès très riche depuis qu'elle a commencé la compétition, tant au niveau régional que national. Son excellente condition physique, ainsi que son

excellent niveau de combattante, lui permettent de faire la différence par rapport à d'autres filles.

A noter également, la belle troisième place combat de Frédéric Mathieu, à la coupe de Franche-Comté, qui se déroulait dimanche dernier, à Sochaux.

Laetitia a participé au championnat du monde des pompiers en Corée.

